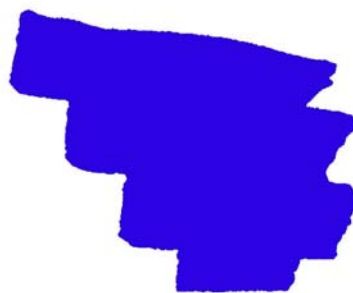


bulletin d'information
du Snadem-Unsa-Education

professeurs de la ville de Paris



arts
et sports

Bulletin du
SNADEM – UNSA

Syndicat National
des Professeurs
pour l'enseignement
du DESSIN
de l'EDUCATION PHYSIQUE
et de la MUSIQUE

Ecoles élémentaires

Siège social
Bourse du Travail
3, rue du Château d'Eau
75010 PARIS

Tél. : 01 42 41 84 43
Fax : 01 44 84 52 02

e-mail : snadem@wanadoo.fr
<http://www.snadem.com>

Le numéro : 0,46 €
Abonnement 1 an : 1,52 €
Abonnement +
suppléments : 15,24 €

Directeur de la Publication :

Bernard SUISSE

Imprimé au siège du
SNADEM – UNSA

Commission Paritaire
N° 1009 S 07012
ISSN 0181 – 7701

Année scolaire 2007 – 2008

N° 76

Octobre – Novembre - Décembre
2007

promotions 2006-2007

le 18 octobre... enfin !

samedi matin

dans l'expectative

un dossier complet

**le programme officiel
de vos disciplines**

**Pour rester en contact
avec votre syndicat
consultez régulièrement
son site Internet**

<http://www.snadem.com/>

La quadrature du cercle...

Éditorial par Bernard Suisse
Secrétaire général

Depuis que le mathématicien Lindemann a démontré que ce défi géométrique était impossible à résoudre, le problème de la quadrature du cercle n'intéresse plus grand monde, sauf peut-être le président de la République qui propose même des solutions à des équations bien plus complexes encore.

La politique du gouvernement se décline volontiers en terme de « plus ». Plus de soutien scolaire, plus de place pour le sport et la culture à l'école, plus de résultats, plus de réussite, on ne pourrait qu'y souscrire si les solutions mises en œuvre ne se conjugaient en terme de « moins » : moins d'enseignants, moins de moyens, et prochainement sans doute, moins d'heures de classe. Là où d'autres, moins imaginatifs, se contentaient de faire du neuf avec du vieux, le gouvernement d'aujourd'hui propose un défi autrement ambitieux et innovant : faire du « plus » avec du « moins. »

Nous sommes encore dans l'incertitude quant à la réforme annoncée des rythmes scolaires. Il est désormais acquis que le samedi matin tombera dans les oubliettes de l'histoire où il rejoindra le samedi après-midi abandonné depuis 1968. Lorsqu'on se rappelle le flop des États-Généraux des Rythmes Scolaires organisés à Paris en novembre 2001 à grands sons de trompes par la Mairie et le Rectorat, on peut douter qu'une solution satisfaisante soit trouvée pour remplacer cette demi-journée. Il est si difficile de concilier les intérêts de l'industrie du tourisme, du grand chef Bison Futé, du secteur périscolaire, associations, clubs de sport, conservatoires, des autorités culturelles, des familles, des enseignants, des pédopsychiatres et des fabricants de consoles de jeux qu'on peut d'ores et déjà pressentir que le samedi matin ne sera remplacé par rien et que la semaine scolaire passera purement et simplement à quatre jours sans contrepartie, avec quelques heures de soutien hors temps scolaire par des professeurs volontaires (travailler plus pour gagner plus) en direction des élèves les plus en difficultés.

Si telle est la solution retenue, les professeurs de la Ville auront effectivement du souci à se faire. Amputée d'une demi-journée, la semaine risque d'apparaître bien courte aux professeurs des écoles pour assurer la totalité de leurs enseignements. L'éducation musicale, les arts plastiques ou l'éducation physique, cités du bout des lèvres dans le socle des connaissances, ne seront pas prioritaires, on peut le comprendre, face à la lecture ou au calcul. Quant à nos heures d'ateliers, outre le casse-tête d'emploi du temps qu'elles engendreront dans une semaine réduite, on peut craindre qu'elles ne soient pas accueillies très favorablement par des maîtres qui auront déjà du mal à boucler leur programme.

Plus de sport et de culture à l'école, c'était la promesse du candidat Nicolas Sarkozy. Moins d'heures de classe hebdomadaires, cela risque d'être désormais la ligne de conduite du ministre Xavier Darcos. Comme on ne peut pas pousser les murs et étirer le temps, il n'existe guère qu'une solution logique : plus de sport et de culture à l'école, bien sûr, mais en dehors du temps scolaire. Une façon astucieuse de résoudre la quadrature du cercle !

Sommaire : page 2 : éditorial – sommaire ◆ page 3 : promotions 2006-2007 – suppression du samedi matin ◆ page 4 : programmes et instructions ◆ page 5 : concours musique et eps – rapports et discours ◆ page 6 : circonscriptions des affaires scolaires ◆ page 7 : chéquier « rentrée scolaire » - vos coordonnées – site internet du snadem – petites annonces ◆ page 8 : les cotisations du snadem – bulletin d'adhésion ◆ ce numéro comporte un encart de quatre pages numérotées 9, 10,11,12 ◆

Promotions 2006-2007...

Tout vient à point pour qui sait attendre... La CAP chargée d'entériner les promotions 2006-2007 (oui, il s'agit bien de celles de l'année dernière !) se réunira – enfin - le 18 octobre prochain. Certains collègues seront donc promus avec plus d'un an de retard, en raison du changement de logiciel de gestion des personnels. Même si les promotions sont prononcées avec effet rétroactif, cela reste une pénalisation financière pour les professeurs promus. Il aurait été décent que nous recevions au moins une lettre d'information de la DRH pour expliquer les raisons de ce retard. Le nouveau système était présenté comme un outil nettement plus performant que l'ancien. Nous avons vu les résultats. Les informations figurant sur les tableaux d'avancement sont plus que sommaires et ne permettent pas aux élus paritaires d'effectuer leur mission de contrôle et d'information. Sans la bonne volonté et l'efficacité habituelle des personnes du bureau des personnels spéciaux de la DRH qui ont complété manuellement les tableaux pour nous présenter des documents exploitables, notre rôle se serait borné à devoir approuver des données invérifiables, ce qui est inadmissible. Nous avons protesté par courrier auprès de M. Dagnaud, adjoint au maire chargé des personnels. Nous ferons à nouveau entendre notre réprobation lors de cette CAP.

Comme chaque année, les élus paritaires du Snadem adresseront à tous les collègues promouvables un courrier personnel les informant des décisions de la commission à leur égard.

Les promotions 2007-2008 risquent de connaître également du retard. En effet, l'expérience nous a appris que lors des années d'élections, les campagnes politiques primaient trop souvent sur l'intérêt des personnels. Un choix que le Snadem regrette et réprouve.

Suppression du samedi matin...

La décision était dans les cartons. Elle vient d'être annoncée quasi officiellement : il n'y aura plus de classe le samedi matin en maternelle et en élémentaire dès la rentrée 2008. À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ignorons encore les modalités qui vont être choisies. Les événements se précipitent et vous aurez peut-être davantage d'informations lorsque vous recevrez cette circulaire.

En l'état actuel des choses, trois options sont évoquées :

- un report du samedi matin sur le mercredi matin : cette solution serait pour nous la meilleure, car elle n'aurait pas d'incidence sur nos interventions dans les écoles. En revanche, elle risque de perturber considérablement les activités périscolaires. Rien ne dit que les parents dont les enfants fréquentent les conservatoires, les centres sportifs ou les formations religieuses le mercredi matin reconduiront ces activités le samedi.
- un raccourcissement des congés scolaires : cette option laisserait présager un nouveau gros conflit avec la Mairie de Paris. Ce ne serait plus deux jours en fin d'année qui seraient en jeu, mais une ou deux semaines. Il serait alors indispensable de négocier une contrepartie (réduction d'horaires hebdomadaires de service par exemple).
- une suppression pure et simple du samedi matin sans contrepartie : se posera pour nous le problème de nos interventions dans une semaine raccourcie, sachant que le temps d'enseignement sera moindre et que nos disciplines ne sont pas prioritaires dans le socle commun des apprentissages. De plus, le problème des heures d'atelier risque de devenir inextricable. On peut également se demander quelles seront les conséquences de cette mesure sur les obligations de service des professeurs des écoles (27 heures passant à 24, ou 27 heures dont trois consacrées au soutien individualisé des élèves en difficulté effectuées après 16h30).

Programmes et instructions...

À la demande de plusieurs de nos collègues qui se sont plaints de ne pouvoir obtenir ces informations dans leurs écoles (!), nous publions en pages centrales les programmes officiels concernant nos enseignements. Pour des raisons de poids, nous ne pouvons insérer en une seule fois la totalité de ces documents. Vous trouverez donc dans cette circulaire les objectifs et les programmes de votre discipline concernant le **cycle III** - qui sont proposés sur Internet mais sont malheureusement inaccessibles pour des raisons inconnues (Bulletin Officiel du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche – Numéro hors-série N° 5 du 12 avril 2007 – Volume 1b). Nous publierons les instructions officielles concernant le **cycle II** dans notre prochaine circulaire. Par ailleurs, l'heure étant à la transversalité, les directives officielles imposent de connaître la totalité des programmes de toutes les disciplines. Nous publions sur notre site Internet ceux de nos trois disciplines.

Rappelons que l'école primaire est organisée en trois cycles :

- Le **cycle I** (Cycle des apprentissages **premiers**), qui comprend les premières années de maternelle (petite et moyenne sections),
- Le **cycle II** – (Cycle des apprentissages **fondamentaux**), qui comprend la dernière année de maternelle, le CP et le CE1,
- Le **cycle III** (Cycle des **approfondissements**) qui comprend le CE2, le CM1 et le CM2.

Le rapport du Haut Conseil de l'Éducation (Bilan de l'école 2007) publié à la fin du mois d'août, dresse un constat assez négatif de l'application réelle de cette organisation : *en dépit des textes officiels, l'organisation en cycles reste en général un trompe-l'oeil, et les familles, dans leur grande majorité, n'ont pas conscience de son existence : on continue de penser les progressions par année et non par cycle, sans coordination entre les maîtres responsables des différentes classes d'un même cycle, sans continuité entre les apprentissages d'une année sur l'autre.*

En ce qui nous concerne, rappelons également que les professeurs de la Ville n'ont pas statutairement vocation à enseigner en maternelle, même si des expériences ponctuelles ont pu être menées par le passé.

Le contenu des instructions et des programmes s'appuie sur le Socle Commun des Connaissances et des Compétences mis en place par un décret du 11 juillet 2006. Nous avons déjà fait l'analyse de ce document au moment de sa publication, il n'est peut-être pas inutile d'en rappeler les grandes lignes.

Le socle commun s'articule autour de **sept grandes « compétences »** :

- 1) La maîtrise de la langue française,
- 2) La pratique d'une langue vivante étrangère,
- 3) Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique,
- 4) La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication,
- 5) **La culture humaniste,**
- 6) **Les compétences sociales et civiques,**
- 7) **L'autonomie et l'initiative.**

Nos disciplines sont furtivement évoquées. Elles trouvent leur place dans la compétence **culture humaniste** qui prévoit dans les *attitudes* que les élèves doivent avoir des références communes et l'envie d'avoir une vie culturelle personnelle, notamment par *la pratique d'une activité culturelle, artistique ou physique*, mais également dans les deux compétences *sociales et civiques* et *autonomie et initiative*. Toutefois, à voir le peu de place qu'elles tiennent dans le texte, on peut penser qu'il ne s'agit nullement d'une priorité pour les têtes pensantes qui ont élaboré ce document.

Concours Musique et Eps...

Cette année et les années qui viennent verront partir de très nombreux professeurs à la retraite. Deux concours seront organisés à partir du 14 janvier 2008, l'un en éducation musicale pour 10 postes et l'autre en éducation physique et sportive pour 25 postes.

Les candidats pourront s'inscrire du 8 octobre au 8 novembre 2007 inclus par voie télématique sur <http://www.paris.fr/> ou sur <http://www.recrutement.paris.fr/>

Les dossiers d'inscription pourront également être retirés à ces mêmes dates à la Direction des Ressources Humaines – Bureau du Recrutement – 2 rue de Lobau – 75004 Paris – de 9h à 17h excepté les samedis, dimanches et jours fériés.

Rappelons qu'un concours en arts plastiques a été organisé l'année dernière et a permis le recrutement de 15 nouveaux collègues.

Rapports et discours...

Ce début d'année scolaire a vu fleurir une série de rapports et de discours qui peuvent laisser présager de profonds bouleversements dans le système éducatif.

- Un rapport (explosif) du Haut Conseil de l'Éducation sur l'école primaire a été rendu au gouvernement à la fin du mois d'août 2007. Les conclusions de cette instance ne sont guère valorisantes. S'il s'agit davantage d'un bilan que d'une batterie de propositions, on trouvera tout de même quelques pistes qui risquent de voir le jour prochainement, comme par exemple le statut de supérieur hiérarchique pour les directeurs d'école.
- Un rapport de mars 2006 opportunément ressorti des tiroirs à la rentrée, rédigé sous la direction de Xavier Darcos (qui n'était pas encore ministre de l'Éducation nationale) et adressé à Nicolas Sarkozy, alors ministre d'État. Bien entendu, comme c'est la grande mode actuellement, cette étude est surchargée de chiffres et de comparaisons avec les autres pays d'Europe et même du monde. Le but est évidemment de démontrer que les enseignants français ne sont pas à plaindre et de les aligner progressivement sur la moyenne la plus basse (en salaire et en conditions de travail).
- Un discours prononcé le 29 août 2007 par Xavier Darcos, ministre de l'Éducation et adressé aux enseignants. Le ministre n'y évoque jamais de revalorisation salariale. Le gouvernement va consulter l'ensemble des partenaires pour élaborer un « livre vert » contenant l'ensemble des avis, des points de convergences et de divergences, puis un « livre blanc » présentant des propositions qui seront discutées. Avec un peu de patience, on arrivera au petit livre rouge et nos carrières seront revalorisées à une date qui reste à définir.
- Une lettre de Nicolas Sarkozy adressée à la rentrée à l'ensemble des éducateurs. À notre connaissance, aucun professeur de la Ville ne l'a (encore ?) reçue. Vous y apprendrez qu'il est beaucoup plus enrichissant de dispenser nos leçons de musique ou d'arts plastiques sur la plage ou dans les sous-bois, si propices à l'épanouissement de nos élèves.

L'intégralité de ces documents peut être consultée et téléchargée sur le site du Snadem à la page suivante :

http://www.snadem.com/A_la_une/documents_importants.html

Les circonscriptions des affaires scolaires (C.A.S.) 2007/2008

Arrondissements	1 – 2 – 3 – 4	5 – 6	7 – 15	8 – 9 – 18	10 – 19
Adresse	42, rue du Louvre 75001	21, Place du Panthéon 75005	28, rue Dombasle 75015	44, rue du Château Landon 75010	5, rue Alexandre Parodi 75010
Chef de circonscription	Mme Nicole LETOURNEUR 01 44 82 65 82	M. Christian CAHN 01 56 81 74 39-35	Mme Marie-Hélène RIGLET 01 56 56 17 50-82	M. Patrick POCRY 01 55 26 27 50	M. Wilfrid BLERAID 01 53 26 84 18
PROF-RELAIS	01 44 82 65 94	01 56 81 74 35	01 56 56 17 82	01 55 26 27 98	01 53 26 84 26
Professeur – relais Musique	Mme Claudine ROLLET	Mme Françoise VILLAIN	M. Benoît TESSE	Mlle Marie-Dominique RAYNAUD	M. François POLLOLI
Professeur – relais EPS	Mme Monique CASENAVE	M. André CARETO	M. Philippe MAR CET	M. Emmanuel SELIM	M. Jean-Jacques RAIGNE
Professeur – relais Arts Plastiques	M. François DELCAMBRE	M. François DELCAMBRE	Mme Christiane PINCOT	Mme Chantal FOLLET	M. Denis GARCHER
FAX	01 44 82 66 09	01 56 81 74 42	01 56 56 17 60	01 40 35 15 02	01 44 72 03 67

Arrondissements	11 – 12	13 – 14	16 – 17	20
Adresse	11, rue de Froment 75011	169, bd de l'Hôpital 75013	18, rue de Penthièvre 75008	9, rue de la Plaine 75020
Chef de circonscription	M. Jean-Pierre BOULAY 01 49 29 47 50	Mme Mirella CHARPENTIER 01 53 82 89 00-04	M. Jean-Louis PIGEON 01 53 05 25 30	M. Roger GOULAUX 01 43 67 48 30
PROF-RELAIS	01 49 29 47 21	01 53 82 89 30	01 53 05 25 58	01 43 67 48 30
Professeur – relais Musique	Mme Claudine ROLLET	M. Charles BERNARD	Mme Christine BECQUET-GLAB	Melle Françoise VILLAIN (dasco)
Professeur – relais EPS	Mme Evelyne GERMAIN	M. André CARETO	Daniel LESAFFRE Virginie JEANDIDIER	M. Michel ARDILLY
Professeur – relais Arts Plastiques	Mme Isabelle FOUNTAS	Mme Elisabeth STRAUBHAAR	Mme Jacqueline LENOIR	Mme Michel VAN DEN BESSELAER
FAX	01 49 23 40 95	01 53 82 89 05	01 42 66 01 29	01 43 67 45 13

Chéquier « rentrée scolaire »...

A l'occasion de ses 25 ans l'AGOSPAP offre un chéquier « rentrée scolaire » d'une valeur de 50 euros pour les enfants nés entre 01/01 et le 31/12 1996 et/ou entrant en 6^{ème}.

Ce chéquier sera adressé directement, pour les enfants nés en 1996. Pour les enfants entrés en 6^{ème} et n'étant pas nés en 1996, il sera adressé sur demande écrite au service Prestations sociales, 15 rue de la Bûcherie – Paris 5^{ème} (joindre un certificat de scolarité attestant l'entrée en 6^{ème}, une photocopie du bulletin de salaire de l'agent et une photocopie du livret de famille).

Ces chèques cadeaux, valables un an, sont utilisables dans de nombreuses enseignes, sur les rayons en lien direct avec la rentrée scolaire (textile. librairie. fournitures...).

Vos coordonnées...

N'oubliez pas de nous informer de vos changements de coordonnées (adresse postale, adresse emails).

Un certain nombre de courriers et de messages électroniques nous reviennent, faute de trouver leur destinataire.

Rappel de l'adresse électronique du Snadem :

snadem@wanadoo.fr

Site internet du Snadem...

L'actualité sociale et syndicale risquant d'être chargée les semaines à venir, il ne nous sera peut-être pas possible de vous prévenir en cas de mobilisation (grèves, manifestations, etc.). Nous vous invitons à consulter le site internet du Snadem qui vous fournira tous les renseignements nécessaires en cas de besoin.

Petites annonces...

A vendre grand 3 pièces de 71m², en excellent état dans une belle résidence avec jardin à La Varenne St Hilaire (commune de St Maur-des-Fossés - 94). Entrée, séjour, 2 chambres, cuisine aménagée, salle de bain, wc, cellier, dressing. Cave et parking en sous-sol. Interphone. A 10 min à pied du RER A (gare « Le parc de St Maur). Écoles et commerces à proximité.

Prix : 275 000 euros de particulier à particulier.

Renseignements au 06 65 65 77 13 ou 06 63 60 70 43.

A vendre Xylophone de marque Saito, dimensions 112 cm x 79 cm, 3 octaves. Visible sur Paris. Livraison possible (Paris et banlieue).

Prix : 600 euros.

Renseignements : 06 73 87 76 82 ou 01 42 76 80 08

A vendre Marimba de marque Marcon, modèle ME 430, 4 octaves 1/3 de LA à DO. Clavier padouk. Chassis acier. 3 positions de hauteur. Dimensions : 186 cm x 84 cm à 36 cm. Excellent état. Visible sur Paris. Livraison possible (Paris et banlieue).

Prix : 1800 euros (neuf 2600 euros)

Renseignements : 06 87 69 44 06 ou 06 73 87 76 82

A vendre ordinateur Apple modèle G5 (août 2003), 2 gigas de Ram, disque dur de 160 gigas, processeur de 2 fois 2,5 GHz, grande capacité d'extensions.

sans écran : 800 euros

avec écran cathodique de 22 pouces : 1 000 euros.

Renseignements : Franck Delormeau 06 14 42 63 09 ou par email à « f.delormeau@wanadoo.fr ».

À vendre moto Yamaha modèle Fazer 1000, année 2002, 23.000 km (comme neuve), couleur bleue.

Prix : 5 000 euros

Contactez le 01 69 48 53 66 (le soir de préférence).

Les cotisations du Snadem...

	Tarif plein temps	50%	60% Quotité réelle 63,1%	75% Quotité réelle 79%	90% Quotité réelle 94,7%
Stagiaire 1	36	18	22,71	28,44	34,09
Stagiaire 2	46	23	29,02	36,34	43,56
4	65	32,50	41,01	51,35	61,55
5	72	36	45,43	56,88	68,18
6 et 7	78	39	49,21	61,62	73,86
8 et 9	85	42,50	53,63	67,15	80,49
10	94	47	59,31	74,26	89,01
11	102	51	64,36	80,58	96,59
hors classe	115	57,50	72,56	90,85	108,90

Vous trouverez ci-dessus les tarifs de nos cotisations selon votre quotité de service (et vous bénéficiez de 66% de réduction d'impôts sur cette somme).



BULLETIN D'ADHÉSION année scolaire 2007-2008 (ou de renouvellement)

ÉCHELON	COTISATION
Stagiaire 1	36 euros
Stagiaire 2	46 euros
4	65 euros
5	72 euros
6 - 7	78 euros
8 - 9	85 euros
10	94 euros
11	102 euros
Hors classe	115 euros

TAUX PARTICULIERS

- * Temps partiel : selon % du poste.
- * Couple : 1 + 1/2 cotisation.
- * CPA. ou CFA. ou collègue étant non-imposable (joindre justificatif) : 75% de la cotisation.
- * Retraite ou disponibilité ou détachement : 42 euros

nom :

prénom : n° SOI :

né(e) le : AP EM EPS échelon

adresse :

..... tél. dom. :

tél. mobile : e-mail :

tél. école(s) :

Etablir chèque à l'ordre du **SNADEM**

CHÈQUE BANCAIRE et CCP à adresser avec le bulletin d'adhésion **exclusivement** au **SNADEM 3 rue du Château d'Eau – 75010 PARIS**

FACILITÉ DE PAIEMENT FACULTATIVE :

Chèque à encaisser après le

N : F : C : P : S : NC : B : € :

CADRE RESERVE AU SNADEM

ARTS VISUELS - CYCLE III

OBJECTIFS

Les objectifs énoncés pour le cycle II sont applicables en très grande partie au cycle III. L'élève y poursuit les investigations menées durant les cycles précédents en précisant ses démarches, en réinvestissant de manière plus réfléchie les moyens techniques mis à sa disposition. Il précise et structure ses connaissances sur les œuvres et les met en relation avec d'autres disciplines, en particulier avec la littérature, la langue vivante, l'histoire et la géographie.

L'enseignant conçoit des situations de classe variées et maintient en éveil l'intérêt et la curiosité de l'élève pour diverses formes d'expressions visuelles. La pratique régulière du dessin et d'autres modes de saisies, telles que la photographie et la vidéo, l'amène à affiner son regard sur l'«environnement, à mettre en question son rapport aux choses et au monde. Il peut relier et même associer plusieurs formes de langage.

L'image est introduite sous toutes ses formes, fixes et animées, (télévision, cinéma, affiches, photocopies, albums illustrés, écrans d'ordinateur, etc.), et dans des domaines très divers. Elle est, chaque fois, abordée selon ses caractéristiques et ses fonctions spécifiques, et reconnue comme un vecteur de connaissance évalué et comparé à d'autres.

Dans le cadre de projets personnels et collectifs, les pratiques et les démarches s'ouvrent au design, aux arts du quotidien, à la l'architecture et à la vidéo, tout en s'appuyant sur des compétences progressivement acquises dans différents domaines artistiques relevant déjà des arts visuels tels que le dessin, la peinture, le collage ou les fabrications en volumes. Une attention particulière est portée aux notions d'espace et de paysage, en lien avec la géographie.

Cet enseignement vise à articuler deux volets distincts qui participent l'un et l'autre de l'éducation du regard :

- une pratique diversifiée intégrant analyse et production d'images, dessin, nouvelles technologies et autres formes d'expressions plastiques en deux ou trois dimensions ; elle s'appuie sur le plaisir de faire, favorise la créativité des élèves tout en visant l'acquisition de savoirs spécifiques.
- une approche culturelle articulée aux démarches de réalisations et centrée sur la rencontre avec des œuvres et des artistes, en contact direct (interventions, visites de musées ou d'expositions, etc.) ou par l'exploitation de documentations (documents vidéo, reproductions photographiques, textes, etc.).

Une liste d'œuvres de référence, publiée par le Ministère et les académies, est proposée. Elle constitue le fondement d'une culture commune.

PROGRAMME

1 – LE DESSIN COMME COMPOSANTE PLASTIQUE.

La pratique du dessin en cycle III amène l'élève à exploiter de manière réfléchie différentes techniques. Il aiguise sa perception, améliore l'acuité de son regard en prenant le temps d'observer et d'enregistrer le monde qui l'entoure. Le désir de représenter, lié au souci de la ressemblance, l'incite à maîtriser les modalités (matérielles et opératoires) qu'il met en œuvre et qui progressivement tendent à se complexifier. Le dessin est aussi abordé dans d'autres fonctions qui sont précisées, développées et expérimentées : expression d'une sensation, mise en forme d'une idée, représentation d'un univers personnel (imaginaire, fantastique, poétique), figuration d'une fiction, transformation de la réalité, communication, narration, dessins préparatoires à un projet, mise en mémoire d'un événement.

L'élève s'approprié et réemploie certains codes de représentation repérés dans les images familières, notamment celles des albums illustrés ou de la bande dessinée. Le dessin peut se combiner avec d'autres procédés techniques comme la peinture, le collage ou la photographie.

Dans leur relation, les différentes composantes de ce mode d'expression graphique méritent une attention particulière. L'élève est progressivement conduit à les faire varier par lui-même, en fonction de ses propres intentions, de son projet personnel d'expression et de recherche d'effets. Il peut aussi associer plusieurs techniques comme la plume, la plume associée au pastel, etc., sur un même support. Il expérimente ces combinaisons et en mémorise l'expérience. Il joue sur des paramètres déjà rencontrés au cours des cycles antérieurs :

- le support : si les différentes qualités du papier (couleur, épaisseur, texture) ont une influence sur le rendu final, il est aussi d'expérimenter d'autres supports comme la toile, le bois ou le sol de la cour ;
- l'instrument : il y a ceux qui marquent par eux-mêmes (craie, pastel, crayon, pierre, etc.) ; ceux qui s'associent à un médium (plume, stylo, tire-lignes, brosse, pinceau, etc.) et ceux qui marquent le support (pointe, peigne, manche du pinceau, etc.) ;
- le geste : précis ou aléatoire, vif ou modéré, souple ou cassant, appuyé ou léger, impliquant le corps entier, le bras ou seulement le poignet, guidé ou non à l'aide d'un instrument (règle, compas, etc.) ;
- le médium (quand il est nécessaire : encre, gouache, aquarelle, etc.).

Les compositions plastiques mettent en œuvres des principes d'organisation et d'agencement explicites. Les notions d'équilibre, d'espace, de profondeur, de plan, de proportion, d'échelle, de mouvement, de contraste et de lumière sont abordées. L'élève doit tirer partie des ressources expressives des matériaux utilisés et les mettre au service de son projet.

L'enseignant offre les conditions pratiques du dessin personnel en proposant des carnets recevant les esquisses, les croquis, les textes et essais divers qui permettent à l'élève d'élaborer différentes « astuces » graphiques, de les conserver, de les comparer, de les faire évoluer. De la même façon, les travaux de l'élève sont rassemblés et conservés pour constituer la mémoire des démarches engagées et développées au cours de l'année. L'exploitation des multiples facettes de la calligraphie permet d'enrichir cet aspect important de l'expérience esthétique.

2 – DES CARACTÉRISTIQUES D'UN VOLUME À SON ORGANISATION SPACIALE.

Les activités d'assemblage, de sculpture, de maquette, invitent l'élève à transformer, juxtaposer et associer des matériaux divers dont les qualités plastiques et expressives sont mises au service de la recherche d'effets progressivement maîtrisés. Comme dans les démarches initiées dans les cycles précédents, les matériaux bruts ou composites, les matériaux de récupération, les objets extraits du quotidien, les emballages, les boîtes, les tissus, les plastiques, les cartons, les chutes de bois et de métaux servent à ces réalisations en trois dimensions. Il s'agit principalement pour l'élève, de manipuler, de fabriquer, de construire. Des relations plastiques s'instaurent entre les parties de matérialité différentes : jeux de superposition, de transparence, contrastes de matières, répartition de pleins et de vides, etc. Ces relations internes à la composition génèrent des effets, ménagent des apparences qui produisent du sens. L'élève est conduit à mieux évaluer ses effets en fonction de ses intentions initiales, à reprendre éventuellement son projet ou à réinvestir dans d'autres réalisations ce qu'il a observé et compris.

Les travaux réalisés conduisent l'élève à dégager progressivement la notion de structure par opposition à celle d'habillage. Il recherche une plus grande adéquation entre un matériau et sa fonction (faire tenir, recouvrir, supporter, rigidifier, faire contrepoids, lier, etc.) Il joue sur les rapports d'échelle et envisage différents points de vue.

Les aspects de la production que sont la présentation de son travail, sa valorisation, sa mise en scène et son inscription dans un lieu sont également abordés. L'élève prend en charge l'installation ou l'accrochage de son travail dans le cadre d'expositions organisées par la classe, à l'école ou dans un autre lieu.

3 – LES DIFFÉNTES CATÉGORIES D'IMAGES ET LEURS PROCÉDÉS DE FABRICATION.

Les questions se rapportant à l'image, son origine, sa nature, ses composantes, son fonctionnement et son sens sont posés aussi bien dans le cadre de leur production que dans leur analyse en relation avec les autres disciplines l'utilisant comme l'histoire, la géographie, les sciences expérimentales et la technologie. Les images à caractère artistique (reproductions d'œuvres, photographies d'art, dessins d'artistes, etc.) sont distinguées des images documentaires ou scientifiques ou à destination commerciale. L'objectif est de doter l'élève d'outils d'observation et d'analyse lui permettant de mieux comprendre le monde d'images dans lequel il vit, et de mieux s'y repérer. Les notions de ressemblance, de vraisemblance, d'illusion, d'impression, de sensation, de fiction peuvent être introduites. L'élève est invité à comparer les procédés employés dans les œuvres d'art, les affiches publicitaires, les clips vidéo, les films et les émissions de télévision.

Au-delà du dessin et des compositions plastiques en deux dimensions, le volet pratique de ces activités engage l'élève dans l'utilisation de l'appareil photographique (analogique et si possible numérique). Lors de la prise de vues, il joue sur le cadrage, le point de vue, le caché et le montré, le flou et le net, le proche et le lointain. La dimension expérimentale et de jeu est maintenue dans l'usage fait de ces techniques. Les résultats obtenus (tirages papiers, impressions numériques, reproductions photocopiées) peuvent également être retravaillés, transformés, combinés (photomontages) entre eux, voire associés à d'autres éléments photographiques extraits de quotidiens ou de magazines. L'image est ainsi complètement recrée. L'élève invente, teste, déclenche des relations entre les éléments d'une composition et produit ainsi du sens. En fonction des moyens matériels disponibles, il est parfois possible de concevoir et réaliser une brève production vidéo. Les discussions et échanges touchant au scénario ainsi que les dessins préparatoires au projet participent de la démarche de conception et doivent s'accompagner d'un travail d'écriture.

4 – LA PERCEPTION DE L'ENVIRONNEMENT ET SA REPRÉSENTATION.

Les pratiques diversifiées qui viennent d'être décrites, celles du dessin, de la construction et de l'image, permettent à l'élève d'affiner la perception de son environnement, en particulier dans sa dimension paysagère et architecturale, l'aidant à mieux comprendre la démarche géographie, également fondée sur l'approche du paysage. L'élève doit apprendre à mieux percevoir les limites, les oppositions entre formes et fonds, les relations et les proportions, la lumière et les ombres, les jeux et les effets de couleur, la structure et l'ensemble. En jouant à modifier le sens d'une image par sa transformation, en conférant de nouvelles qualités aux objets par des actions réfléchies, l'élève apprend à modifier la vision, à orienter la perception des choses, et prend conscience qu'il existe différentes manières de rendre compte de la réalité. Il doit savoir réinvestir cette perception plus aigüe du réel dans les autres disciplines qui utilisent l'image.

5 – L'APPROCHE ET LA CONNAISSANCE DES ŒUVRES.

Une liste d'œuvres situées historiquement et appartenant à des registres techniques, thématiques et artistiques différents est proposée. Ces références ne doivent pas seulement apparaître comme des illustrations ponctuelles à des thèmes abordés. Elles représentent des objets complexes de connaissance qui initient à la pluralité de points de vue et d'approches et nécessitent des moments autonomes d'observation et d'analyse. Elles permettent de poser les bases d'une culture commune sur laquelle vient

prendre appui la culture de l'élève. La compréhension des réalités artistiques et culturelles est visée. Les œuvres sont présentées et situées par rapport à une époque, un auteur, par rapport aussi à d'autres formes d'expression littéraire ou musicale, en rapport donc avec les autres références culturelles du répertoire. Ces moments de découverte donnent l'occasion, parfois unique, aux élèves d'une rencontre forte avec l'œuvre d'art.

Cette liste est complétée par une liste d'œuvre établie au sein de chaque académie par un groupe d'experts, sous l'autorité du recteur, pour faciliter la connaissance et l'exploitation des ressources de proximité. Cette approche des œuvres doit être abordée en relation avec la pratique de classe.

Pour soutenir ces axes de travail, le maître encourage la constitution d'un « musée personnel » fait d'images et d'objets sélectionnés ; il suscite la création d'un « musée de classe ». Des correspondances explicites entre les productions personnelles, les images et objets collectionnés ainsi que les œuvres découvertes en classe sont établies.

Connaissances, capacités et attitudes travaillées et attendues en fin de cycle III

Le texte en caractères droits indique des connaissances ou des capacités retenues pour le palier 2 du socle commun de connaissances et de compétences : elles constituent le cœur du programme.

Le texte en italiques indique des connaissances ou des capacités dont la maîtrise n'est pas retenue pour ce palier : elles constituent toutefois des objectifs du programme pour tous les élèves, et le plus souvent préparent le palier suivant du socle (ici, la fin du collège).

CONNAISSANCE.

Avoir compris et retenu :

- *Les points communs et les différences entre les pratiques de la classe et les démarches des artistes ; repérer ce qui les distingue et ce qui les rapproche ;*
- *Avoir de premiers repères historiques : identifier et nommer quelques références (œuvres, personnalités, évènements...) à partir des œuvres de la liste nationale ; pouvoir les caractériser simplement et les situer historiquement.*

CAPACITÉS

Être capable de :

- *Lire et utiliser différents langages ; utiliser le dessin dans ses différentes fonctions en se servant de diverses techniques ;*
- *Réaliser une production en deux ou trois dimensions, individuelle ou collective, menée à partir de consignes précises ;*
- *Choisir, manipuler et combiner des matériaux, des supports, des outils ;*
- *Témoigner d'une expérience, décrire une image, s'exprimer sur une œuvre ;*
- *Identifier différents types d'images en expliquant les critères d'identification sur lesquels on s'appuie ;*
- *Réinvestir dans d'autres disciplines les apports des arts visuels.*

ATTITUDES.

Les arts visuels contribuent à l'acquisition d'une culture humaniste en développant au cours du cycle 2 les sens de l'observation et la curiosité. Par la fréquentation des musées, l'élève découvre des productions artistiques du patrimoine européen.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE – CYCLE III

OBJECTIFS :

L'enseignement de l'éducation physique et sportive vise, au cycle III :

- le développement des capacités et des ressources nécessaires aux conduites motrices ;
- l'accès au patrimoine culturel que représentent les diverses activités physiques, sportives et artistiques, pratiques sociales de référence ;
- l'acquisition des connaissances et compétences utiles pour mieux connaître son corps, le respecter et le garder en forme.

En ce sens, elle apporte une contribution originale à la transformation de soi et au développement de la personne telle qu'elle s'exprime dans les activités liées au corps.

Depuis la petite enfance, et plus particulièrement par l'éducation physique et sportive, l'élève construit son répertoire moteur, constitué d'actions motrices fondamentales : locomotions (ou déplacements), équilibres (attitudes stabilisées), manipulations, projections et réceptions d'objets. Ces actions, à la base de tous les gestes, se retrouvent dans toutes les activités physiques, sportives et artistiques, sous des formes et des sens différents. Il s'agira dans ce cycle de les enrichir, les diversifier, les perfectionner, les combiner, les enchaîner. Bien évidemment, ces actions, simples ou complexes, ne sont pas construites pour elles-mêmes, mais au travers de la pratique des activités physiques, sportives et artistiques qui leur donnent tout leur sens : par exemple, sauter le plus haut ou le plus loin possible (activités athlétiques), n'a pas le même sens que sauter pour réaliser une figure ou retomber sur ses pieds (activités gymniques).

L'éducation physique et sportive, par les situations riches en sensations et émotions qu'elle fait vivre, est un support privilégié pour parler de sa pratique (nommer, exprimer, communiquer...) sans trop empiéter sur le temps de l'activité physique, et pour lire et écrire en classe des textes divers (fiches, récits, documents...).

De façon plus spécifique, elle participe à l'éducation, à la santé et à la sécurité. Tout en répondant au « besoin de bouger » et au « plaisir d'agir », elle donne aux élèves le sens de l'effort et de la persévérance. Elle est également l'occasion d'acquérir des notions et de construire des compétences utiles dans la vie de tous les jours.

L'éducation physique et sportive contribue à la formation du citoyen, en éduquant à la responsabilité et à l'autonomie. Elle offre la possibilité de jouer en appliquant une règle, de mieux comprendre celle-ci, de la faire vivre, et d'accéder ainsi aux valeurs sociales et morales.

L'éducation physique aide également à concrétiser certaines connaissances et notions plus abstraites, elle en facilite la compréhension et l'acquisition, en relation avec les activités scientifiques, les mathématiques, l'histoire et la géographie...

La danse, activité physique et artistique, approchée dans toutes ses formes, dans les séances d'éducation physique et sportive, fait le lien avec les activités artistiques (arts visuels, éducation musicale...).

L'exploitation par l'enseignant de ces divers aspects est développée dans le document d'application.

PROGRAMME

Le programme d'éducation physique et sportive permet de construire des compétences spécifiques et des compétences générales.

1 – Activités physiques, sportives et artistiques, et compétences spécifiques.

Les diverses activités physiques, sportives et artistiques proposées au cycle 3 ne sont pas la simple transposition des pratiques sociales existantes. Elles doivent permettre aux élèves de vivre des « expériences corporelles » particulières, dont les intentions poursuivies, les sensations et les émotions éprouvées sont différentes selon les types de milieux et d'espaces dans lesquels elles sont pratiquées (incertitude ou non, interaction des autres ou non...). En s'engageant dans des activités physiques, sportives et artistiques variées, ayant du sens (affectif, social) pour eux, les élèves peuvent construire quatre types de compétences spécifiques, significatives de ces expériences corporelles, réalisant et enchaînant des actions de plus en plus complexes et variées qui enrichissent ainsi leur répertoire moteur.

Quelques exemples de compétences à atteindre en fin de cycle, par activité, sont présentés ici. Le document d'application en donne un développement plus détaillé.

1 – 1 – Réaliser une performance mesurée

- de différentes façons (en forme, en force, en vitesse...), par exemple : sauter haut, courir vite... ;
- dans des espaces et avec des matériels variés, par exemple : lancer loin un objet lourd, courir en franchissant des obstacles... ;
- dans différents types d'efforts (relation vitesse, distance, durée), par exemple : nager longtemps : régulièrement et à une échéance donnée (battre son record).

Mise en œuvre :

- activités athlétiques ;
- activités de natation.

Exemples de compétences de fin de cycle :

- activités athlétiques :
- course de vitesse : prendre un départ rapide, maintenir sa vitesse pendant 8 ou 9 secondes environ et franchir la ligne d'arrivée sans ralentir.
- course de durée : courir à allure régulière sans s'essouffler pendant 8 à 15 minutes (selon les capacités de chacun).
- Sauts en longueur : après une dizaine de pas d'élan rapide, sauter (en un ou plusieurs bonds) le plus loin possible ;
- lancers : courir et lancer de façon adaptée une balle lestée ou en engin léger (javelot mousse, cerceau) le plus loin possible, sans sortir de la zone d'élan.
- activités de natation : nager longtemps (se déplacer sur une quinzaine de mètre sans support).

1 – 2 – Adapter ses déplacements à différents environnements.

- dans des formes d'actions inhabituelles, en mettant en cause l'équilibre (grimper, rouler, glisser, slalomer, chevaucher...) ;
- dans des milieux ou sur des engins instables de plus en plus diversifiés (terrain plat, vallonné, boisé, eau calme, eau vive, neige, bicyclette, VTT, roller, ski, kayak...) ;
- dans des environnements de plus en plus éloignés et chargés d'incertitude (bois, forêt, montagne, rivière, mer...) ;
- en fournissant des efforts de types variés (par exemple : marcher longtemps, rouler vite...).

Mise en œuvre :

- activités d'orientation ;
- activités d'escalade ;
- activités nautiques ;
- activités de roule et de glisse (bicyclette, roller, ski, patins à glace) ;
- équitation...

Exemple de compétences de fin de cycle :

- activités d'escalade : utiliser les comportements moteurs de l'escalade en réalisant la traversée d'un parcours horizontal de 5 mètres de largeur, sans être assuré, en utilisant différents types de prises, dont les prises inversées ;
- activités d'orientation : réaliser le plus rapidement possible un parcours de 5 balises en étoile à partir de la lecture d'une carte où figurent des indices.

1 – 3 – S'affronter individuellement ou collectivement.

- affronter un adversaire dans des jeux d'opposition duelle ;
- coopérer avec des partenaires pour s'opposer collectivement à un ou plusieurs adversaires dans un jeu collectif.

Mise en œuvre :

- jeux de lutte ;
- jeux de raquettes ;

- jeux collectifs (traditionnels ou sportifs).

Exemples de compétences de fin de cycle :

- jeux de raquettes : dans un tournoi à 2, choisir le geste de renvoi le mieux adapté, et maîtriser la direction du renvoi pour jouer dans les espaces libres afin de marquer le point ;
- jeux collectifs : comme attaquant (se démarquer dans un espace libre, recevoir une balle, progresser vers l'avant et la passer ou tirer, marquer en position favorable) ; comme défenseur (courir pour gêner le porteur de balle, ou courir pour récupérer la balle, ou s'interposer entre les attaquants et le but).

1 – 4 – Concevoir et réaliser des actions à visée artistique, esthétique ou expressive.

- exprimer corporellement, seul ou en groupe, des images, des états, des sentiments... ;
- communiquer aux autres des sentiments ou des émotions ;
- réaliser des actions « acrobatiques » mettant en jeu l'équilibre (recherche d'exploits) ;
- s'exprimer librement ou en suivant différents types de rythmes, sur des supports variés.

Mise en œuvre : danse (dans toutes ses formes)

- gymnastique artistique ;
- gymnastique rythmique ;
- activités de cirque ;
- natation synchronisée...

Exemples de compétences de fin de cycle : danse

- construire une phrase dansée (directions, durées, rythmes précis) jusqu'à 5 mouvements combinés et liés, pour faire connaître des intentions personnelles ou collectives, choisies ou imposées.

2 – Compétences générales et connaissances

L'éducation physique et sportive est une des rares disciplines les plus favorables à la construction de ces compétences, qui caractérisent le volet méthodologique des contenus d'apprentissage, et qui peuvent également être acquises au travers d'autres disciplines. Ces compétences ne sont pas construites pour elles-mêmes. Il s'agit pour l'enseignant d'aider l'élève à acquérir des attitudes, des méthodes, des démarches favorables aux apprentissages, dans la pratique de l'activité mais aussi dans la voie sociale.

C'est par une pédagogie adaptée que les élèves apprennent à mieux se connaître, à mieux connaître les autres, à accepter puis dominer leurs émotions, à prendre des repères dans l'environnement pour réussir leurs actions, à comprendre et mettre en œuvre des règles, des codes... Ainsi, les situations mises en place par l'enseignant doivent permettre à chaque élève de choisir son niveau de difficulté, de tenter de nombreux essais en toute sécurité, de pouvoir recommencer s'il a échoué, de réfléchir avec les autres sur la meilleure façon d'agir, de pouvoir aider un camarade ou de se faire aider par une parade ou un conseil...

C'est donc à travers les différentes activités physiques, sportives et artistiques, lors des séances d'éducation physique et sportive, que les élèves vont pouvoir montrer qu'ils sont capables de s'engager lucidement dans l'action (oser s'engager en toute sécurité, choisir des stratégies efficaces, contrôler ses émotions...), construire un projet d'action (le formuler, le mettre en œuvre, s'engager contractuellement...), mesurer et apprécier les effets de l'activité (lecture d'indices complexes, mise en relation des notions d'espace et de temps, application de principes d'action, appréciation de ses actions...), appliquer et construire des principes de vie collective (se conduire dans le groupe en fonction de règles, de codes, écouter et respecter les autres, coopérer...).

En construisant les compétences, par la pratique des différentes activités, les élèves acquièrent des connaissances diverses : ce sont des sensations, des émotions, des « savoirs » sur le « comment réaliser » les actions spécifiques, ainsi que sur les façons de se conduire dans le groupe classe et, enfin, des informations sur les activités elles-mêmes.

Chacune des compétences générales peut être détaillée en compétences plus précises, qui sont présentées dans le document d'application, en intégrant les connaissances avec des exemples illustrant leur mise en œuvre dans certaines activités.

3 – Programmation des activités

Une véritable éducation physique cohérente, complète et équilibrée, nécessite une programmation précise des activités. Celle-ci est placée sous la responsabilité de l'équipe de cycle. Pour éviter l'accumulation de séances disparates, quelques principes doivent être respectés.

Dans chacune des années du cycle, les quatre compétences spécifiques (réaliser une performance mesurée, adapter ses déplacements à différents types d'environnement, s'affronter individuellement ou collectivement, concevoir et réaliser des actions à visée artistique, esthétique ou expressive) sont abordées.

Chaque compétence est traitée au travers d'une ou plusieurs activités. Ainsi, la compétence « Réaliser une performance mesurée » peut être travaillée à travers les activités athlétiques ou les activités de natation. Il serait souhaitable, pour que les apprentissages soient réels, que les modules d'apprentissage soient en 10 ou 15 séances. Par souci de réalisme, le minimum est fixé à cinq ou six séances de chaque activité pour un module d'apprentissage.

Les trois heures hebdomadaires seront réparties au minimum sur deux jours distincts par semaine. La pratique journalière, quand elle est réalisable dans des conditions acceptables, doit être recherchée chaque fois que c'est possible.

La compétence « S'affronter individuellement ou collectivement » est obligatoirement travaillée chaque année grâce à un module d'apprentissage sur les jeux collectifs, traditionnels ou non (on peut compléter la programmation avec un module de jeux de lutte ou de jeux de raquettes).

Les compétences générales et les connaissances peuvent être abordées au travers de chaque activité.

Connaissances, capacités et attitudes travaillées et attendues en fin de cycle III

Le texte en caractères droits indique des connaissances ou des capacités retenues pour le palier 2 du socle commun de connaissances et de compétences : elles constituent le cœur du programme.

Le texte en italiques indique des connaissances ou des capacités dont la maîtrise n'est pas retenue pour ce palier : elles constituent toutefois des objectifs du programme pour tous les élèves, et le plus souvent préparent le palier suivant du socle (ici, la fin du collège).

Dans le socle commun est intégrée la capacité à nager. Le brevet de natation (B2N) en précise les attentes à l'école primaire.

CAPACITÉS

1 – COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

Les compétences visées, activités et niveaux à atteindre sont en interaction permanente. A chaque cycle, ces compétences, de nature identique, se situent à des niveaux de maîtrise différents, et dans différentes activités. Le niveau d'acquisition attendu des compétences suivantes est précisé dans ce texte pour quelques activités.

Être capable, dans différentes activités physiques, sportives et artistiques, de :

- réaliser une performance mesurée ;
- adapter ses déplacements à différents types d'environnements ;
- s'affronter individuellement ou collectivement ;
- -concevoir et réaliser des actions à visée artistique, esthétique ou expressive.

2 – CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES GÉNÉRALES

Avoir compris et retenu :

- que l'on peut acquérir des connaissances spécifiques dans l'activité physique et sportive (sensations, émotions, savoirs sur les techniques de réalisation d'actions spécifiques...)
- des savoirs précis sur les différentes activités physiques et sportives rencontrées.

Être capable, dans des situations diverses, de :

- s'engager lucidement dans l'action ;
- construire un projet d'action ;
- mesurer et apprécier les effets de l'activité ;
- appliquer et construire des principes de vie collective.

ÉDUCATION MUSICALE

CYCLE III

OBJECTIFS

Les objectifs énoncés pour le cycle II sont applicables en très grande partie pour le cycle III. Les spécificités du cycle des approfondissements portent sur l'enrichissement du travail d'interprétation, sur la maîtrise de polyphonies simples ou plus exigeantes en fonction des acquis des enfants et des compétences de l'enseignant, sur l'exploitation des répertoires vocaux ou d'écoute dans leur valeur de références culturelles.

Le travail d'interprétation s'appuie sur le repérage et la comparaison de motifs, de formes musicales, de genres et styles contrastés. Il est articulé à l'écoute de pièces vocales ou instrumentales que les élèves s'entraînent à reconnaître, à caractériser et à situer dans leurs époques ou civilisations respectives.

Ces activités croisées permettent l'expression des goûts personnels de l'élève, tout en maintenant actives sa curiosité et ses premières capacités de jugement esthétique.

Les projets mis en œuvre avec le concours éventuel de professionnels de la musique se concluent le plus souvent par une présentation à un public. Ils tirent profit des acquis techniques et culturels, contribuant à étendre les capacités d'invention de l'élève.

Celui-ci garde témoignage de toutes ces pratiques actives, gratifiantes et rigoureuses, cumulées sur trois années, dans une anthologie musicale personnelle, écrite ou sonore, outil concret et vivant de prise de conscience du parcours effectué au travers des musiques écoutées et produites.

PROGRAMME

1 – Voix et chant

1 – 1 – Culture vocale

La culture vocale se développe toujours et encore par la pratique régulière de jeux vocaux, l'apprentissage de chants diversifiés, en canon et à deux voix, en petits groupes ou en formation chorale. Cette culture vocale doit contribuer comme au cycle 2 à la maîtrise de la respiration, à la recherche des différents tons qu'impliquent la diction et la lecture à voix haute de poèmes et d'œuvres littéraires.

1 – 2 – Répertoire.

Le répertoire s'élargit pour offrir des exemples facilitant les comparaisons entre genres, styles nouveaux, époques et cultures plus éloignées. Il intègre des chants à plusieurs voix en langue étrangère ou régionale, comme quelques productions inventées ou composées spécifiquement pour les enfants par des auteurs contemporains.

Inscrite dans le projet de chaque école, la chorale répond aux indications générales déjà énoncées pour le cycle II.

2 – Écoute

2 – 1 – Culture de l'oreille

L'écoute est à ce niveau encore un temps indispensable de la démarche qui fait se succéder écoute, production, nouvelle écoute, invention. Elle se développe et devient plus analytique et plus opératoire. L'élève devient capable de distinguer, comme de mémoriser, l'organisation des éléments sonores dans leur ordre mais aussi leur superposition. Il prend conscience des différents plans sonores. Il s'implique avec plus d'autonomie dans une danse en fonction de la structure et du caractère expressif de la musique. Le recours au codage et à la partition devient un guide utile. L'accroissement du lexique spécifique pour nommer et caractériser les sons comme les divers aspects d'une musique devient indispensable. D'une façon générale, le langage va permettre maintenant à l'élève de justifier ses choix, ses goûts, de les faire partager, d'inscrire ainsi des références dans sa mémoire à long terme.

2 – 2 – Répertoire

Très ouvert, le répertoire n'exclut ni la création contemporaine, ni les répertoires populaires du patrimoine. Le contact avec la musique vivante est essentiel et doit être recherché aussi souvent que possible. Dans tous les cas, les critères de choix prennent en compte l'intérêt artistique, la richesse en éléments contrastés clairement perceptibles, la durée des extraits, leur nouveauté par rapport au vécu des enfants, la possibilité qu'ils offrent de nouer des liens avec le répertoire chanté. La sélection publiée en document d'application concrétise quelques choix pertinents possibles.

On n'hésitera pas à illustrer cette diversité de styles situés dans une époque en recourant notamment aux œuvres les plus connues de la musique classique, en liaison avec le programme d'histoire. Elles seront utilisées à titre d'exemples, nullement normatifs ou exhaustifs. Le but demeure d'aider à dépasser l'opposition trop fréquente entre univers musicaux familiers, médiatisés, et musiques plus éloignées ou savantes : à cet effet, l'audition réitérée d'œuvres moins familières est nécessaire.

3 – Pratiques instrumentales

Les pratiques instrumentales demeurent encore reliées, notamment pour les recherches et inventions, à un projet plus large, souvent projet d'accompagnement de chansons. Les compétences acquises au cycle II permettent d'envisager des accompagnements rythmiques plus complexes, voire des jeux rythmiques sur plusieurs instruments différents. Ceux-ci peuvent parfois être fabriqués en lien avec l'initiation technologique. La pratique systématique d'un instrument mélodique, parce qu'elle nécessite des compétences techniques spécifiques, ne relève pas de l'école élémentaire. Toutefois, des élèves qui suivent un enseignement spécialisé peuvent opportunément faire bénéficier un projet de leurs compétences.

4 – Réalisation de projets musicaux

Les projets musicaux sont indispensables comme lieux de réinvestissement synthétique des acquis du chant, de l'écoute, des activités corporelles ou d'accompagnement instrumental. Ils sollicitent chez l'élève comme chez l'enseignant un travail de recherche et d'invention, dans le respect des contraintes nécessaires à l'aboutissement du projet. Ils permettent à l'enfant de

vivre pleinement les exigences de l'interprétation et d'approcher les démarches du musicien, compositeur ou interprète. Leurs formes peuvent être extrêmement variées, sans exiger des détails de mise en œuvre trop importants. Le recours à des compétences spécialisées extérieures et surtout à des musiciens interprètes ou créateurs, prend, dans ce cadre, sa véritable pertinence.

Connaissances, capacités et attitudes, travaillées et attendues en fin de cycle III

Le texte en caractères droit indique des connaissances ou des capacités retenues pour le palier 2 du socle commun de connaissances et de compétences : elles constituent le cœur du programme.

Le texte en italiques indique des connaissances ou des capacités dont la maîtrise n'est pas retenue pour ce palier : elles constituent toutefois des objectifs du programme pour tous les élèves, et le plus souvent préparent le palier suivant du socle (ici la fin du collège).

CAPACITÉS

Être capable de :

- interpréter de mémoire plus de dix chansons parmi celles qui ont été apprises ;
- contrôler volontairement sa voix et son attitude corporelle pour chanter ;
- tenir sa voix et sa place en formation chorale, *notamment dans une polyphonie ; assumer son rôle dans un travail d'accompagnement ;*
- *soutenir une écoute prolongée, utiliser des consignes d'écoute ;*
- *repérer des éléments musicaux caractéristiques, les désigner et caractériser leur organisation (succession, simultanéité, ruptures...) en faisant appel à un lexique approprié ;*
- situer dans le temps : reconnaître une œuvre du répertoire travaillé, la situer dans son contexte de création, porter à son égard un jugement esthétique ; *illustrer la diversité des styles en recourant notamment aux œuvres les plus connues de la musique classique, en liaison avec le programme d'histoire ;*
- *réemployer des savoir-faire au profit d'une production musicale ou chorégraphique inventée, personnelle ou collective ;*
- *témoigner de son aisance à évoluer dans une danse collective et dans des dispositifs scéniques divers ;*
- *exprimer son appréciation pour qualifier une réalisation dansée, chantée ou jouée, à la fois comme acteur ou comme spectateur.*

ATTITUDES

L'éducation musicale contribue à l'acquisition d'une culture humaniste en développant au cours du cycle II le sens de l'observation et la curiosité. Par la fréquentation des œuvres et l'écoute, l'élève découvre des productions artistiques du patrimoine.